

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4442>



# **Face au silence de la France, l'Union syndicale Solidaires demande des sanctions contre Israël !**

**Union  
syndicale  
Solidaires**

3DS - BDS : Appels et Charte des principes -

Date de mise en ligne : mardi 13 octobre 2015

---

**Copyright © UJFP - Tous droits réservés**

---

## **Communiqué Solidaires**

**Le 31 juillet dernier, des colons israéliens mettent feu à une maison, brûlant à mort une femme, un homme et leur bébé de 18 mois. A ce jour, les responsables n'ont pas encore été mis en examen, ni même identifiés avec certitude. La réaction des autorités israéliennes a consisté, au contraire, à voter des lois menaçant de vingt ans de prison des enfants qui lancent des pierres, et à autoriser les policiers à tirer sur eux à balles réelles.**

Il ne manquait plus qu'une étincelle, produite par l'assaut de l'armée israélienne sur la mosquée d'Al Aqsa le jour du nouvel an juif, et l'assassinat, à bout portant, d'une Palestinienne immobile à un check-point à Hebron, le 24 septembre. Dans une région du monde pourtant habituée à des flambées de violence, un pas supplémentaire vient d'être franchi. Depuis le 1er octobre, quatre israéliens ont été assassinés par des Palestiniens, dont deux colons, et des représailles disproportionnées, comme d'habitude, ne se sont pas fait attendre. Trois adolescents palestiniens ont été abattus en Cisjordanie, et onze autres à Gaza, alors qu'ils manifestaient devant l'armée israélienne qui les empêche de sortir de leur prison à ciel ouvert.

En Israël également, une nouvelle directive leur permettant de le faire, la police a tiré à balles réelles, tuant neuf jeunes Palestiniens autour de Jérusalem, et blessant gravement deux femmes, à Tel Aviv et à Afoula. A cette vingtaine de morts en une semaine, s'ajoutent des centaines de blessés, et les images qui nous parviennent sont terrifiantes, l'armée et la police israélienne ne semblant plus connaître aucune retenue, encouragées par leur gouvernement, et par une impunité totale.

Cette impunité dont bénéficient les criminels israéliens, qu'ils soient colons, policiers ou militaires, est la même que celle de l'Etat d'Israël dans le concert des nations.

Cette impunité est donc imputable à nos gouvernements, et singulièrement à celui de la France qui ne s'est exprimée sur la question que le 11 octobre, par un communiqué laconique de cinq lignes !

Si les médias occidentaux parlent de violences dans lesquelles les deux camps ont leurs parts de responsabilité, il faut rappeler que face aux jets de pierre et aux armes blanches, Israël détient la deuxième armée du monde, rappeler aussi que depuis de nombreuses années Israël bafoue le droit international, les résolutions de l'ONU et les jugements de la cour internationale de justice en continuant à coloniser les terres palestiniennes, continuant la construction du mur de séparation, en poursuivant son blocus contre Gaza et en refusant le droit au retour de millions de réfugiés palestiniens...

La violence inouïe exercée par Israël doit être dénoncée avec force, et tout doit être mis en oeuvre pour la faire cesser. L'Union syndicale Solidaires demande à ce que la France prononce des sanctions immédiates à l'encontre d'Israël, pour mettre fin au bain de sang qui n'est que la conséquence d'une occupation militaire qui n'a que trop duré.

A défaut d'un sursaut de la communauté internationale qui parviendrait à faire cesser ces assassinats quotidiens, l'Union syndicale Solidaires s'associe à la demande de boycott de toutes les institutions économiques, culturelles et universitaires israéliennes, et appelle les entreprises françaises à retirer leurs investissements de cet Etat tant qu'il ne respectera pas le droit international. Cette pression est l'expression symbolique de la solidarité que chacun-e peut exprimer avec le peuple palestinien dont les droits sont bafoués et les enfants assassinés sous nos yeux.